

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MARS 2021**

Présents : Françoise BASSET-MATHIEU, Lionel CABATON, Jean-Didier CHARVET, Danièle DUFOUR, Laurence GUILLOUX, Céline KUBIACZYK, Éric MARTIN, Gilles ROUGET, Denise TABOULOT, Séverine THOMAS.

Excusé : Alain JOLY.

Secrétaire de Séance : Céline KUBIACZYK.

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-six mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion de l'espace socio-culturel au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Éric MARTIN, Maire.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 26 février 2021 à l'unanimité.

- BUDGET 2021

- **Délibération n° 2021_15**

Vote des taux d'imposition 2021

Le Maire rappelle que la taxe d'habitation sur les résidences principales est transférée à l'Etat progressivement jusqu'en 2023.

L'article 16 de la loi de finances pour 2020 reconduit jusqu'en 2022 les taux de taxe d'habitation appliqués en 2019. La commune ne doit donc pas voter de taux de taxe d'habitation en 2021.

Il explique que la compensation de la taxe d'habitation sur les résidences principales est réalisée par transfert de l'ex-part départementale de la taxe foncière bâtie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VOTE les taux suivants :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) :	31,72 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) :	43,37 %

- **Délibération n° 2021_16**

Vote du Budget Primitif 2021 - Budget Principal de la Commune

Monsieur le Maire expose la liste des investissements prévus pour l'année 2021, à savoir l'aménagement de la route du Lavoir, l'adressage des habitations et la signalétique, l'achat de tablettes pour l'école, le mur du cimetière, les barrières à l'école, un aspirateur pour la salle, le cadran de l'Eglise, les études pour l'aménagement du haut du Bourg et pour la salle communale, l'achat de terrains, l'achat de petits outillages, etc...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix POUR :

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2021, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	229 561,19 €	229 561,19 €
Fonctionnement	460 213,65 €	460 213,65 €

PRECISE que le budget de l'exercice 2021 a été établi en conformité avec la nomenclature abrégée M14.

- ENQUETE PUBLIQUE PROJET ELEVAGE DE 60 000 POULETTES

- **Délibération n° 2021_17**

Avis sur le projet d'exploitation d'un élevage de 60 000 poulettes par Mr Anthony RUET

Après avoir pris connaissance du projet de Mr Anthony RUET et après en avoir débattu, l'assemblée délibérante a voté à bulletins secrets afin de donner un avis sur le projet d'exploitation d'un élevage de 60 000 poulettes par Mr Anthony RUET au lieu-dit Les Ducs à Vérosvres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 1 voix POUR
7 voix CONTRE
2 ABSTENTIONS

DONNE un avis **DEFAVORABLE** au projet d'exploitation d'un élevage de 60 000 poulettes par Mr Anthony RUET au lieu-dit Les Ducs à Vérosvres pour les raisons suivantes :

- ✓ Le projet est jugé surdimensionné et se situe très proche d'un hameau habité ;
- ✓ Le risque sanitaire est très important par rapport à la transmission de la grippe aviaire (zoonose, épizootie) ;
- ✓ Ce projet présente un risque important de pollution des eaux, des sols et de l'air ;
- ✓ Cette activité génèrerait un trafic routier important de poids lourds sur une voirie communale peu adaptée pour ce type de circulation.

-TRAVAUX SALLE COMMUNALE

Le Maire et les Adjointes ont reçu les services de l'Agence Technique Départementale (ATD) afin d'obtenir assistance sur la mise en place de ce dossier.

- **Délibération n° 2021_18**

Etude de Faisabilité - Aménagement et Extension Salle Communale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de lancer des études de faisabilité pour l'aménagement et l'extension de la salle communale,

ACCEPTTE le devis de la société ARCHITECTURES OLIVIER ROUYER de Digoïn pour l'établissement d'une esquisse et d'estimations des travaux pour un montant de 2 000 € HT,

AUTORISE le Maire à signer les documents administratifs concernant ce dossier.

- TRAVAUX

* Suite aux travaux d'assainissement et de réseau d'eau potable prévus en 2022 dans le haut du bourg sur la route de Beaubery, il sera nécessaire de prévoir des travaux de voirie et d'aménagement de cette voie. Des devis vont être demandés à différents géomètres pour une mission de maîtrise d'œuvre.

* Travaux en cours :

Le chantier de voirie de la Route du Lavoir est en cours, la circulation est interdite jusqu'au 8 avril.

La participation financière de la commune pour les travaux sur le réseau d'eaux pluviales de cette section s'élève à 44 795 €.

* Adressage : Les panneaux de route sont posés. Il reste quelques panneaux de numéro de maison pour distribution en mairie.

* La communauté de communes souhaite que chaque commune se positionne sur le choix de la signalétique touristique et communique ses besoins.

- Délibération n° 2021_19

Travaux de Voirie - Route des Ecoliers

Le Maire informe que la chaussée de la Route des écoliers est endommagée et qu'il est nécessaire de la refaire à neuf. Les trottoirs doivent également être reconstruits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
ACCEPTE le devis de la société THIVENT de La Chapelle-sous-Dun pour la fourniture et la mise en œuvre d'enrobé, ainsi que la réalisation d'une bande de circulation pour les piétons pour un montant de 12 293,36 € HT.

- AFFAIRES DIVERSES

- Délibération n° 2021_20

Aide au Commerce Le P'tit Vroulon - Exonération de loyers

Le Maire expose à l'assemblée que la crise sanitaire de la COVID 19 a un impact financier significatif sur le commerce du village Le P'tit Vroulon. Il rappelle que la gérante Mme BILLONNET Jocelyne est locataire de la commune.

Afin de réduire cet impact économique il propose une exonération de 2 mois de loyer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE d'exonérer Mme BILLONNET Jocelyne, gérante du commerce « Le P'tit Vroulon » de deux (2) mois de loyer de 360 € TTC par mois, ainsi que des charges d'entretien de la climatisation et du chauffage de 25 € par mois.
DIT que cette exonération sera effective pour les mois de mai et juin 2021.

* Denise TABOULOT établit le bilan financier de la salle communale.

* URBANISME : La commission travaille sur la recherche de nouveaux terrains constructibles.

* Vu le manque d'assistantes maternelles à Vérosvres, le conseil souhaiterait qu'une maison d'assistantes maternelles se crée afin de proposer de nouveaux modes de garde aux parents. Une annonce va être lancée.

* Bâtiments de l'ancien lycée

Les différentes associations commencent de s'installer : « L'Outil en Main », « Equilibre et Solidarité », ainsi que « La Relieuse ».

* Une réunion organisée par la DREAL au sujet des travaux prévus sur mise à 2 x 2 voies de la RCEA est prévue avec les riverains.

* Un bus de vaccination doit venir à Dompierre-les-Ormes en avril et mai 2021 pour les personnes de plus de 70 ans sans moyen de locomotion qui seraient intéressées. Il est accessible pour les administrés des communes voisines, dont Vérosvres.

* Les élections Départementales et Régionales auront lieu en juin prochain. Un double bureau de vote doit être organisé.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 21 mai 2021.

La séance est levée à 23h15.

VU par Nous, Maire de la commune de VEROSVRES, pour être affiché le 09 avril 2021 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Le Maire,
Eric MARTIN

Les Conseillers Municipaux,